



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

N° 2022/15

DEPARTEMENT DE
L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

COMMUNE D'ISSEL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DOMAINE : 9

« autres domaines de
compétences »

Séance du Conseil Municipal du 13 juillet 2022 à 20h30

Le Conseil Municipal de la commune d'ISSEL, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Henri POISSON, Maire,

SOUS-DOMAINE : 9.1

« compétences des
communes »

Présents : Jacques CUNG, Christophe BRUNEL, Myriam MECHRAOUI, Frédéric DAUVIN, Armelle DE RIVOYRE, Pierre DELPERIE, Sabrina MAHIEU, Régine SEJALON, Stéphane SAOUMA

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent : Axelle FOUGA

OBJET :
Approbation du règlement
de la cantine scolaire.
Rentrée 2022

Secrétaire : Christophe BRUNEL,

Le nombre de
conseillers

Municipaux en service
est de : 11

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que la commune gère la cantine scolaire du regroupement pédagogique Issel / Labécède Lauragais.

Il présente à l'assemblée le règlement de fonctionnement de ce service, établi pour la rentrée 2022, précisant que certains points ont été développés, notamment en ce qui concerne les impayés et la réservation des repas via la plateforme e-néos.

CONVOCACTION C.M.
EN DATE DU :
01/07/2022

Oui l'exposé de son Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve le règlement de fonctionnement de la cantine scolaire et son application dès la rentrée 2022.

AFFICHAGE EN DATE
DU : 15/07/2022

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : 15/07/2022

CERTIFIEE
EXECUTOIRE
PAR RECEPTION
PREFECTURE LE :

ADOpte À L'UNANIMITE ;

VOTE CONTRE : 0.....

S'ABSTIENNENT ou S'ABSTIENT : 0.....

PAR PUBLICATION
LE :

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.

La convocation du C.M. et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux

Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

A ISSEL, le 13 juillet 2022

Le secrétaire de séance

Christophe BRUNEL

PAR DELEGATION
LE :
(signature)



Le Maire d'ISSEL,
Henri POISSON